



DOSSIER
LES TRANSITIONS

DOMINIQUE POTIER
Une terre en commun
à partager et à protéger !

INFOGRAPHIE
La neutralité carbone, une
étape nécessaire pour
une transition écologique
internationale

TÉMOIGNAGES
en Région Hauts-de-
France

SOMMAIRE



Les Transitions

Dossier

P.4



Une terre en
commun à partager
et à protéger

Interview

P.14



La neutralité
carbone, une
étape nécessaire
pour une transition
écologique
internationale

Infographie

P.16



TÉMOIGNAGES
en Hauts-de-France

P.22

REVUE DU RÉSEAU N°4 - LES TRANSITIONS

Comité de rédaction Centraider, Lianes Coopération, Gescod, Pays de la Loire Coopération Internationale, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Territoires Solidaires, Yvelines Coopération internationale et développement • **Contributeurs nationaux** Véronique Bordes, Franck Lecocq, Sarah Marniesse, Pays de la Loire Coopération internationale, Dominique Potier, Yvelines Coopération Internationale et Développement • **Contributeurs régionaux** Anne-Lise Piotrowski, Adeline Menu, Solène Berry, Olivia Ruel-Mailfert, Emmanuel Bertin, Abdellatif Imad, Astrid Mangeolle • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flick'r, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Francq Lecocq, Dominique Potier, Jean-Marie Tétard • **Elaboration de la revue** Equipes de Centraider, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération, Gescod, Territoires Solidaires, Yvelines Coopération internationale et développement • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau, Cyrielle Choblet • **Visuel de couverture** unsplash.com • **Directeur de publication** François Derisbourg • **Imprimeur** Imprimerie Monsoise • **Contact** 5 rue Jules de Vicq, 59800 Lille ; contact@lianescooperation.org • **Lianes Coopération** est une association loi 1901 soutenue par la Région Hauts-de-France et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères • www.lianescooperation.org



D

epuis plus
de 30 ans,
malgré
les alertes
du GIEC

(Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) lors de ses évaluations des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes et ses impacts, nous, citoyens de la planète, avons pratiqué, depuis quelques décennies, à des degrés de responsabilité divers selon les latitudes, avec une certaine lâcheté et un égoïsme accablant envers les générations futures, la « politique de l'autruche ».

L'urgence de la situation climatique et ses conséquences sur notre système alimentaire, énergétique, économique et politique n'est plus à prouver et ne peut être davantage ignorée. Le dernier rapport du GIEC souligne que, malgré la mise à l'agenda international des enjeux environnementaux, les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont jamais été aussi élevées. Les crises se multipliant, les solutions proposées sont, encore trop souvent, frileuses et insuffisantes. Ainsi, ce sont toutes les politiques publiques qui doivent être reconsidérées et réorientées pour tendre vers une société vivable, équitable et inclusive.

Transition climatique, énergétique, alimentaire, sociale ou encore économique, le terme « Transitions » recouvre un champ d'engagement pluriel. Le portrait des acteurs dressé au fil des articles de la revue illustre cette diversité.

Les interdépendances mondiales fragilisent nos sociétés mais révèlent également des perspectives de solidarité inédites entre familles d'acteurs. Les compétences des collectivités territoriales ne sont pas dissociables de la capacité de mobilisation citoyenne du tissu associatif ou des avancées de la recherche. Elles sont au contraire complémentaires et nécessaires.



”

Les interdépendances mondiales fragilisent nos sociétés mais révèlent également des perspectives de solidarité inédites entre familles d'acteurs.

La pluralité des formes d'engagements est également une force. Les acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale contribuent à susciter un engagement intergénérationnel éclairé de plus en plus de citoyens et de citoyennes. Les actions de formations et de sensibilisation permettent d'outiller les élu.e.s, les acteurs éducatifs et les acteurs de la coopération internationale dans leur ensemble en faisant d'un projet de transition, un changement social, au-delà des défis environnementaux, en les plaçant en interaction avec d'autres enjeux comme le genre, la justice sociale ou la sécurité alimentaire.

Les transitions ne s'organisent pas uniquement à l'échelle gouvernementale ou exclusivement localement : elles sont l'affaire de tou.te.s. Les témoignages d'acteurs de cette 4ème édition de notre revue, en appellent, non à un satisfecit mais à la conviction de poursuivre ces projets et d'autres pour une transition globale et ambitieuse !

Nous vous en souhaitons une bonne lecture,

Marie-Véronique Deforge

> Présidente de Lianes Coopération

DOSSIER

LES TRANSITIONS



Photo : Unsplash.com





DOSSIER

Photo :
Unsplash.com

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DU GROUPE III DU GIEC

Franck Lecocq
> Directeur du CIRED et co-auteur
du dernier rapport du GIEC

Le groupement intergouvernemental d'étude du climat (GIEC) est une organisation internationale chargée de dresser l'état de la connaissance scientifique sur le changement climatique. Le GIEC publie en particulier tous les 6 à 7 ans un rapport d'évaluation en trois volumes (sciences du climat, impact et adaptation, atténuation). Pour ce faire, il mobilise des scientifiques du monde entier. Tous les rapports du GIEC sont disponibles en ligne www.ipcc.ch.

Le rapport du groupe III du GIEC¹ montre que malgré des politiques climatiques de plus en plus nombreuses, les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont jamais été aussi élevées qu'aujourd'hui. Sans réduction des émissions immédiate, massive et rapide dans tous les secteurs – de près de moitié d'ici 2030 – limiter le réchauffement à 1,5°C est hors de portée. Même limiter le réchauffement à 2°C requiert de diminuer les émissions mondiales de 20% d'ici 2030 – sauf à envisager des efforts vertigineux ensuite – et d'atteindre zéro émissions nettes – c'est-à-dire des émissions résiduelles suffisamment faibles pour qu'elles puissent être intégralement compensées par la capture du carbone² – d'ici à 2070.

Pour ce faire, il existe des options de réduction des émissions dans tous les secteurs dont le potentiel combiné permettrait de réduire les émissions de GES de moitié à l'horizon 2030 pour un coût inférieur à 100 USD/tCO₂. Ces options vont de l'introduction de technologies plus propres à des changements dans nos modes d'organisation et dans nos modes de vie. Ce potentiel est global, mais il résulte de l'examen de littératures consacrées à une très grande variété de contextes géographiques. Par exemple, le rapport recense des options de réduction des émissions dans les villes établies de longue date, dans les villes en croissance rapide, dans les villes nouvelles, comme dans des bidonvilles. Chaque secteur et chaque région du monde peut contribuer.

Le partage de cet effort entre pays et régions relève in fine de choix politiques. Le rapport note néanmoins que les émissions par tête restent très différentes d'une région et d'un pays à l'autre. Elles sont ainsi deux fois moins élevées en Afrique et en Asie du Sud qu'en Europe, même si elles sont en croissance rapide. Et à l'intérieur de chaque pays, l'empreinte carbone des différentes couches de la population est très différente, les plus riches contribuant de manière disproportionnée aux émissions. A l'inverse, une part importante de la population mondiale ne dispose



Le partage de cet effort entre pays et régions relève in fine de choix politiques.

pas d'une vie décente, et la littérature scientifique montre que fournir un accès à des services énergétiques modernes de manière universelle n'augmenterait les émissions mondiales de GES que de quelques pourcents au plus. Dit autrement, les objectifs de réduction de la pauvreté et de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne sont pas incompatibles.

Mettre en œuvre à grande échelle les actions de réduction des émissions mentionnées au-dessus requiert de lever de nombreuses barrières, à commencer par celle du financement. Dans de nombreux pays en développement, en particulier, très peu de capital privé et public est disponible pour financer la transition, un enjeu exacerbé par l'impact du COVID sur la dette publique des Etats et par les impacts du changement climatique. Différentes approches pour mieux orienter l'épargne disponible vers les projets « bas carbone » sont explorées dans la littérature, et résumées dans le rapport, par exemple en attachant une valeur aux réductions d'émissions de GES.

Les barrières institutionnelles à la réduction des émissions font aussi l'objet d'une analyse très détaillée. Même si elles sont spécifiques à chaque pays, on retrouve des schémas communs, comme la mauvaise articulation entre les différentes échelles de décision (nationales, régionales et locales), ou le fonctionnement en silos des différentes administrations, qui rend souvent des actions d'ensemble difficiles.

De manière plus large, la littérature insiste sur le fait qu'une meilleure coopération internationale est nécessaire pour faciliter la transition bas carbone à l'échelle mondiale. Aux transferts financiers évoqués plus haut, il faut ajouter des enjeux de partage de technologies (nord sud comme sud sud) comme des enjeux de coordination internationale des politiques de réduction des émissions, afin d'en renforcer l'efficacité et d'en limiter les effets négatifs (par exemple de délocalisation des activités les plus polluantes).

On notera que les barrières que l'on vient d'évoquer concernent de très nombreuses, sinon toutes les dimensions du développement. Si le changement climatique peut être une motivation

¹ Le rapport du groupe III du GIEC est organisé en 17 chapitres, consacrés respectivement aux trajectoires d'émissions, aux options de réduction des émissions par grands secteurs : énergie, agriculture, villes, bâtiments, transport, industrie, puis aux conditions de mises en œuvre de ces options : politiques et institutions, coopération internationale, financement, innovation. Un dernier chapitre replace ces options dans le contexte du développement durable. Le rapport est en outre précédé d'un résumé pour décideurs très court, et d'un résumé technique plus conséquent.

² Du dioxyde de carbone peut être extrait naturellement de l'atmosphère par les plantes via la photosynthèse, puis stocké dans la biomasse et dans les sols.

”

La transition vers un monde zéro carbone implique des transformations rapides et profondes des modes de production et de consommation. Elle ne peut donc pas ne pas avoir des implications pour les trajectoires de développement de toutes les sociétés, implications que le rapport analyse en détail.



supplémentaire pour les lever, les bénéfices devraient s'étendre au-delà de la seule question climatique.

La transition vers un monde zéro carbone implique des transformations rapides et profondes des modes de production et de consommation. Elle ne peut donc pas ne pas avoir des implications pour les trajectoires de développement de toutes les sociétés, implications que le rapport analyse en détail.

D'un point de vue économique, tout d'abord, la littérature suggère que l'impact d'une réduction des émissions de GES reste en général limité, et qu'il dépend de la forme des politiques publiques qui sont mises en œuvre. Cet impact varie néanmoins beaucoup entre les pays, ceux dont les économies sont les plus dépendantes des secteurs intensifs en énergies fossiles étant potentiellement les plus fortement impactés.

De même, les conséquences nettes en emploi sont en général limitées, voire

légèrement positives. Mais cette égalité comptable masque des situations très contrastées entre secteurs et régions dépendantes de biens et services intensifs en énergie et en carbone, qui perdent, et secteurs et régions basées sur des biens et services peu intensifs en carbone, qui gagnent. Gérer ces transitions est un enjeu majeur, en termes de formation comme d'aménagement du territoire.

Mais réduire les émissions de GES a aussi des bénéfices et peut aider à avancer vers la réalisation d'autres objectifs que se donnent les sociétés. Par exemple, réduire la part des véhicules thermiques en ville améliore la qualité de l'air et la santé, en plus de limiter les émissions, tout comme le fait de réduire les gaspillages alimentaires ou celui de passer vers des modes de transport plus doux.

Dans l'autre sens, avancer vers la réalisation d'autres objectifs de développement durable peut avoir des implications positives en termes de réduction des émissions. Par exemple,



des politiques du logement visant à permettre aux ménages de se loger de manière abordable et décente à proximité de leur lieu de travail limitent la demande en transport et, partant, les émissions de GES. Lever les obstacles à la réduction des émissions notamment en termes de financement, faciliterait aussi, on l'a vu plus haut, d'autres types de projets de développement.

Enfin, il ne faut pas oublier que réduire les émissions est destiné d'abord à limiter les risques associés au changement climatique. Comme l'ont rappelé les travaux du groupe II du GIEC, ces risques considérables, particulièrement aigus dans les pays du sud, augmentent avec chaque fraction de degré de réchauffement.

Pour conclure, il est important de rappeler que les rapports du GIEC sont des rapports globaux, qui ne peuvent aborder toute la diversité des situations nationales et locales. Une mise en contexte est donc nécessaire, mais les rapports fournissent un cadre d'ensemble précieux dans lequel il est important de piocher. Ce bref panorama ne fait qu'en survoler le contenu, mais on espère qu'il incitera le lecteur à s'y plonger de manière plus approfondie.

Photo :
Unsplash.com

”

[...] il est important de rappeler que les rapports du GIEC sont des rapports globaux, qui ne peuvent aborder toute la diversité des situations nationales et locales. Une mise en contexte est donc nécessaire, mais les rapports fournissent un cadre d'ensemble précieux [...]



DOSSIER

Photo :
Helmer Mehinto

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : QUELLE PLACE POUR LES JEUNES ?

Véronique Bordes

> Professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation, Université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS

Cette question est en lien étroit avec le principe 7 de Rio sur « la responsabilité commune mais différenciée » qui ouvre la dimension de solidarité internationale.

Les questions de solidarité internationale et de développement durable, que l'on associe, ou pas, selon le contexte et les institutions qui décident de les prendre en charge, sont au cœur des réflexions actuelles. Elles sont aussi fortement investies par certains jeunes qui sont conscients que les conditions de leur avenir sont intimement liées aux pratiques actuelles.

Dans un entretien, Dominique Bourg¹ (2012) nous explique que la notion de développement durable occulte les réflexions critiques sur l'idée de croissance. En ce sens, il montre l'intérêt de la durabilité, posant la nécessité de penser la transition écologique.

¹ Bourg, D. (2012). Transition écologique, plutôt que développement durable : Entretien avec. *Vraiment durable*, 1, 77-96. <https://doi.org/10.3917/vdur.001.0077>

Qu'en est-il alors des jeunes ?

Dans le cadre du projet de recherche européen Mindchangers, RESACOOOP le Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale et les chercheurs de l'université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS, ont réalisé une étude régionale pour la France. Ce travail, au-delà des résultats, soulève la question de l'accompagnement de l'engagement et de la participation des jeunes sur ces questions de transition, sans pour autant être dans des injonctions et de l'instrumentalisation. En effet, réfléchir l'accompagnement éducatif est la possibilité de penser la légitimité des jeunes à concevoir un projet de société en lien avec les questions de transition, en interrogeant leur rapport au pouvoir et leur place dans l'action publique. La participation comme action collective permet des initiatives

militantes et un mouvement spontané, les acteurs s'organisant pour atteindre leurs objectifs. Nous ne sommes pas dans une réorganisation des pouvoirs au sein de l'action publique. Le but affiché est de changer l'ordre social, de créer de nouveaux contre-pouvoirs. Les élus et les professionnels sont à la fois les initiateurs et les organisateurs du processus qui visera à faire participer les jeunes, sans toutefois les enfermer dans ces seules questions de transitions écologiques en lien avec la solidarité internationale. Participer doit permettre d'agir, de donner son avis. S'engager doit permettre de s'inscrire dans un processus plus long, même s'il est fait de trajectoires qui peuvent produire des bifurcations, l'engagement étant nourri d'expérimentations, de réflexions, de participations, portés par des valeurs qui vont se développer et s'affiner au fil du temps. Les jeunes ne doivent pas porter seuls les erreurs des générations précédentes, mais bien être accompagnés à développer ces transitions qu'il devient urgent de penser.

Témoignages de Sana et Valentin²

Qu'est-ce que l'engagement pour toi ?

Sana JEDDOU : L'engagement est à mon avis une responsabilité. C'est l'une des choses qui nous fait avancer dans la vie : peu importe qu'il soit personnel ou professionnel. Notre engagement est tout d'abord envers nous-même, puis dirigé vers autrui : il nous motive chaque fois à faire le meilleur pour évoluer.

Valentin MERONVILLE : L'engagement représente pour moi en premier lieu un état d'esprit, de conscience des problématiques sociales, environnementales, humaines, au sein des sociétés. Dans une perspective pratique, c'est participer à l'épanouissement des individus en société, à la protection de son environnement naturel et social.

D'après toi, quel est le rôle de la jeunesse dans les changements mondiaux ?

SJ : La jeunesse est l'avenir ! Elle a un rôle très important dans les changements mondiaux, et cela se manifeste dans la digitalisation comme dans la création d'entreprises. Nous devons croire en la capacité des jeunes à pouvoir changer les comportements et à donner un nouvel élan au monde.

VM : Il est essentiel que la jeunesse puisse jouer un rôle politique, en réponse aux nombreux changements et crises, et face à l'insuffisance des actions menées par les gouvernements. Avec le programme Génération Climat de la fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), le CIDEV a par exemple multiplié les actions de plaidoyer au Bénin, afin d'interpeller les décideurs et de permettre aux jeunes de participer aux prises de décisions sur le territoire, pour lutter contre le changement climatique.

A la lumière de ton expérience personnelle, penses-tu jouer un rôle dans les transitions (alimentaire, écologie, numérique, énergétique ...) ? Peux-tu détailler un peu, avec un exemple de projet dans lequel tu es / as été impliqué.e ?

SJ : A travers mon expérience dans l'audiovisuel et par mon implication dans le projet visant à relancer l'intérêt pour l'environnement et l'agroécologie dans la cité de la Gavotte Peyret (Septèmes-les-Vallons), je peux dire que je joue un rôle important dans le développement et le changement. Nous travaillons à faire revivre la relation entre l'homme et la nature en représentant les arbres par des panneaux d'identification ainsi qu'en créant un livret éducatif et représentatif pour les écoles.

VM : Le modèle du CIDEV est centré sur une ambition sociale et des valeurs humanistes, avec la conviction que le changement de pratique passe par un renouvellement des modèles de coopération et du système d'aide, dictés par des politiques internationales inadaptées,

”

La jeunesse [...] a un rôle très important dans les changements mondiaux.

à tendance ethnocentriste. En réponse, l'approche interculturelle du CIDEV permet de croiser différentes conceptions des transitions, et vient bonifier nos projets initiés, à l'instar de notre Programme de Renforcement de capacités des Associations pour un Développement local [PARADEL], en Afrique de l'ouest, dédié à la valorisation et structuration des initiatives locales.

Est-ce que ton expérience de volontariat a un impact / a eu un impact sur ton engagement ?

SJ : En tant que jeune volontaire en service civique qui a quitté son pays pour vivre une expérience riche et différente, mes engagements sont à la fois professionnels et personnels. Cette expérience est autant une grande responsabilité qu'une phase de changement dans mon parcours.

VM : Mon expérience de volontariat, en tant que chargé de programme dans une association au Bénin (CREDI-ONG), m'a permis de me familiariser avec les différents enjeux du développement durable et de la coopération. La découverte de l'engagement associatif et de la gestion de projet m'a inspiré dans la création du CIDEV, puis dans la mise en œuvre de notre premier programme officiel en 2020, année depuis laquelle nous sommes lauréats du Programme Génération Climat de la FNH.

² Sana JEDDOU, 25 ans est Volontaire en service civique de réciprocité au centre social la Gavotte Peyret à Septèmes-les-Vallons. Elle est en licence professionnelle écriture et analyse cinématographique et audiovisuel d'Agadir (Maroc)

Valentin MERONVILLE, 29 ans, est Président et fondateur du CIDEV de Marseille (France)



DOSSIER



Photo :
Toubou, Sénégal /
Jean-Marie Tétart

DE L'ASSAINISSEMENT INFORMEL À L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF FORMALISÉ

Jean-Marie Tétart

> Yvelines Coopération
internationale et développement

Maire de Houdan (Yvelines) et Président de la
Communauté de communes du Pays Houdanais. Il
préside actuellement le réseau « Yvelines Coopération
internationale et développement » (YCID).

Au Forum Mondial de l'Eau, puis à Africités, YCID a porté un plaidoyer pour la reconnaissance de l'assainissement non-collectif comme solution durable pour les collectivités locales africaines et sa prise en compte par la coopération décentralisée.

Pourquoi est-ce important pour vous d'être présent au Forum mondial de l'eau ?

C'est important à la fois en tant que Président d'YCID et en tant qu'élus local impliqué dans la coopération décentralisée.

La question de l'eau occupe une part prépondérante dans les projets soutenus par les acteurs yvelinois, que ce soit au niveau des usages agricoles, de la lutte contre les inondations ou à celui de l'accès à l'eau potable. Mais la priorité donnée à l'eau potable n'est pas pertinente si elle n'analyse pas aussi les questions d'assainissement. Avec le changement climatique, dans certaines régions, le stress hydrique amènera à la diminution des réserves d'eau. Il est impérieux de les protéger, en limitant toute forme de contamination afin de garder une potabilisation économiquement envisageable. L'assainissement est aussi une priorité pour la santé et la dignité humaine. Et il convient que les projets de coopération décentralisée et de solidarité internationale la prennent de plus en plus souvent en compte

Ce constat a amené YCID à s'allier à des partenaires africains pour réaliser des études de cas sur la situation de l'assainissement dans différents pays africains. Une évidence est à retenir : en Afrique, une part importante de la population n'a toujours pas accès à des toilettes à domicile ou dans les lieux publics, et seule une très faible proportion de la population a accès à un assai-

nissement collectif dont l'efficacité n'est par ailleurs pas satisfaisante. Le développement de l'assainissement collectif avec des tuyaux et des stations d'épuration reste donc lointain. Est-il souhaitable ou envisageable ? Je n'en suis pas certain. Aujourd'hui, c'est bien l'assainissement non-collectif informel qui est la réalité sur le terrain et c'est cet assainissement-là qui doit être reconnu, pris en compte et organisé de manière formelle.

C'est cette position que nous avons portée au sein du Forum Mondial de l'Eau et elle y a trouvé un écho réel.

Pourriez-vous définir ce qu'est l'assainissement non-collectif ?

Tout le monde connaît le tout-à-l'égout : toutes les eaux de la maison sont raccordées à une canalisation collective qui les transporte jusqu'à une station d'épuration. Ces dispositifs complexes et coûteux sont pris en charge par les collectivités locales.

Dans le cas de l'assainissement non-collectif (ou autonome), on remplace le tuyau par un camion. L'amont reste le même : c'est à dire qu'il faut des toilettes à la maison et dans les lieux publics. Mais les excréments, les eaux usées, ne se retrouvent pas dans un réseau de canalisations. Au contraire, on les recueille et on les traite dans des systèmes autonomes dont il faut régulièrement évacuer les boues. On remplace donc les canalisations collectives par des flottes de camions qui les transportent vers des stations de traitement et de valorisation.

Quelles conditions sont nécessaires pour assurer cette transition vers un assainissement non-collectif formalisé ?

Dans nos actions de coopération, l'urgence c'est de formaliser ce mode d'assainissement et de l'organiser sous la forme d'un service public local d'assainissement non-collectif. De la même manière qu'on ne construit plus de puits sans s'occuper de l'organisation de la distribution et de la gouvernance villageoise ou municipale, il ne

faut pas se contenter de construire quelques latrines par-ci par-là. La réalisation de ces équipements doit immédiatement être accompagnée d'une réflexion sur la gestion locale de l'ensemble de la filière.

Le défi, c'est d'abord de mettre des toilettes là où il n'y en a pas (classiques avec de l'eau, ou bien latrines sèches). Ensuite, il faut organiser une filière de flottes de camions-vidangeurs modernes avec des tarifs fixés, régulés et acceptables par les populations. Enfin, il faut créer un maillage d'équipements de traitement et de valorisation de ces matières en limitant les distances de transport. C'est faisable à moyen terme et c'est à la portée des collectivités locales africaines!

Pourquoi les collectivités locales sont-elles mieux à même de défendre ce nouveau paradigme ?

Parce qu'elles sont proches du terrain, et qu'elles peuvent, plus facilement que les Etats, faire un inventaire de la situation locale presque maison par maison, concession par concession, engager des actions de sensibilisation de la population et de contrôle des installations. Elles peuvent ensuite, souvent dans un cadre intercommunal, et en partenariat avec le secteur privé et les différents acteurs de coopération internationale, mettre en place des moyens de collecte, de traitement et surtout de valorisation des boues de vidange. Il n'y a pas besoin de réunir des sommités intellectuelles et scientifiques pour conduire cette évolution. Il faut faire confiance aux collectivités territoriales qui auront du bon sens pour mettre en place ces services.

Quelle place pour la coopération décentralisée dans ce débat ?

Le défi c'est d'accompagner les collectivités territoriales africaines dans la mise en place de SPANC. Ce défi doit être pris en compte par les organisations de coopération décentralisée au travers de l'ensemble des intercommunalités qui portent obligatoirement l'assainissement non collectif et peuvent mobiliser le 1% Oudin Santini. Mais cette préoc-



Il faut surtout considérer qu'investir dans ce secteur est rentable.

cupation doit aussi être portée par les associations de la diaspora qui interviennent souvent en faveur de la construction de latrines. Il faut surtout considérer qu'investir dans ce secteur est rentable. Les produits issus de l'assainissement peuvent avoir une haute valeur ajoutée en matière agricole et énergétique.

Pour porter ce plaidoyer, YCID bénéficie du soutien et du partenariat de Cités et Gouvernements Locaux Unies Afrique (CGLU-A), de l'Association Africaine de l'Eau (AAE), du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) et du Programme Solidarité-Eau (pS-Eau). Dans le cadre du Sommet Africités, il a été proposé, au sein de CGLU-A, la mise en place d'un réseau des maires pour l'assainissement non collectif. Nous espérons que la DAECT (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, au sein du MEAE), les agences de l'eau, l'AFD (Agence française de développement) et CUF (Cités Unies France) puissent œuvrer au déploiement de la coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement.

Forums mondiaux de l'eau

Les Forums mondiaux de l'eau ont lieu tous les 3 ans. Ils réunissent l'ensemble des acteurs publics et privés de l'eau et de l'assainissement à l'échelle internationale. Ils sont co-organisés par le Conseil mondial de l'eau et par le pays d'accueil. En 2022, le Forum avait lieu au Sénégal, et portait sur la sécurité de l'eau et l'assainissement. Il était surnommé le forum des solutions.



TRIBUNE

DOMINIQUE POTIER

UNE TERRE EN COMMUN À PARTAGER ET À PROTÉGER !

—
Photo :
Gérard Louis

Député de Meurthe-et-Moselle depuis 2012 (ndlr : au moment de l'écriture de cet article), Dominique Potier est membre de la commission des Affaires économiques et président du groupe d'études « Objectifs de développement durable ». Il a un parcours de 25 ans dans le monde du travail et de l'entreprise. À partir de la ferme familiale, il a notamment créé avec des associés, une coopérative agricole convertie en bio. En 2001, il devient maire de son village, Lay-Saint-Rémy et s'investit dans la création des premiers outils de développement du Pays Terre de Lorraine. En 2008, il devient président de la Communauté de Communes du Toulais.

Élu député en 2012, il a fait le choix de démissionner de ses autres mandats. Avec la société civile, il est en première ligne dans les combats pour la justice au quotidien et pour une mondialisation plus humaine. Il a notamment été rapporteur de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales. Auteur du rapport « Ecophyto 2 » en 2015, il est particulièrement investi sur les questions d'agroécologie et de foncier agricole (partage et protection des terres agricoles).

Dominique Potier est par ailleurs fondateur du laboratoire d'idées humaniste « Esprit Civique » parrainé par Jacques Delors.

Alors qu'un tiers des agriculteurs en France prendra sa retraite dans la décennie à venir, le renouvellement des générations est vital pour assurer la sécurité et la qualité de notre alimentation, produire de la valeur ajoutée économique et environnementale dans l'agriculture et aménager l'ensemble du territoire.

Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché foncier. Les règles qui le régissent doivent rendre possible la liberté d'entreprendre pour tous et garantir l'usage du foncier comme celui d'un bien commun dans la durée. Une politique des structures responsable doit privilégier le facteur humain par rapport au jeu des capitaux, favoriser la diversité au détriment des monopoles. C'est le sens du « pacte foncier » qui, depuis les années 1960, établit un équilibre entre la propriété et le travail, et unit la France à son terroir.

Fondée sur la dérive individualiste de la course

à l'agrandissement, un relâchement du contrôle administratif, des failles législatives et l'arrivée de fonds spéculatifs à partir de 2008, une libéralisation est à l'œuvre dans notre pays depuis plus d'une décennie. L'enrichissement de quelques-uns se traduit par une fragilisation économique collective et les spécialisations excessives qui en découlent ont des effets négatifs sur le plan agronomique.

Notre conviction profonde est qu'il n'y aura pas d'agroécologie sans relève et qu'une relève est impossible sans une politique foncière juste. L'interaction entre la structure de la propriété foncière et les concentrations d'usage montre le lien entre l'accaparement et l'appauvrissement de nos sols et de notre société. Le caractère tragique des enjeux climatiques et de biodiversité enjoint la puissance publique de prendre des mesures radicales pour combattre l'accaparement. Notre pays a besoin d'outils nouveaux et surtout d'une boussole.

Contrairement à d'autres politiques publiques agricoles, le foncier est une politique « mère » pour l'économie des ressources. Renoncer aux régulations ou les réinventer, nous avons un devoir de vérité : ici comme pour les paysanneries du Sud, notre société doit choisir entre la marchandisation des terres et une renaissance rurale.

Edgard Pisani, grand architecte des politiques foncières modernes faisait déjà figure d'éclaircur en 1979, déclarant : « Le maintien des biens de la nature parmi les biens marchands nous conduira à l'accélération des phénomènes menaçants dont nous sommes déjà les témoins. »

”

Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché foncier.

Le combat législatif que nous avons entamé dès 2013 avec une poignée de parlementaires s'apparente à un parcours du combattant ! Deux propositions de lois, des dizaines d'amendements sur divers véhicules législatifs et deux censures du Conseil Constitutionnel... Ce parcours patient en dialogue avec l'ensemble de la société civile n'a permis in fine que des avancées partielles, laissant des brèches béantes. C'est le cas notamment du détournement du travail à façon et de celui du droit des sociétés qui demeurent des angles morts des régulations attendues.

En 2017, à l'aube d'un nouveau mandat législatif, une vision élargie et renouvelée de ce combat s'est imposée. Par une mission d'information parlementaire, nous avons alors dressé un état des lieux et jeté les bases d'une grande loi foncière pour le XXI^e siècle. Face au silence du Gouvernement interpellé à de nombreuses reprises nous avons engagé ce qu'il convient d'appeler une bataille culturelle en sensibilisant l'opinion publique et en constituant une large coalition tant sur le plan politique qu'au sein de la société civile.

C'est le sens du livre co-écrit avec Benoît Grimonprez et Pierre Blanc « La terre en commun, Plaidoyer pour une justice foncière » afin de mettre en perspective ce combat dans l'histoire du droit rural et les géographies paysannes du monde.

C'est le sens enfin du colloque organisé 2019 à l'Assemblée Nationale qui a réuni 300 participants avec des intervenants tels que Valérie Masson-Delmotte, membre du GIEC et Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU, et à l'issue duquel 18 organisations syndicales, environnementales et territoriales ont pris un engagement commun. Cet engagement a pris la forme d'une charte présentée collégialement au Salon International de l'Agriculture en février 2020.

À l'été 2020, au vu du calendrier parlementaire, nous avons dû faire le constat d'un mandat perdu pour l'adoption d'une grande loi foncière.

Par réalisme avait alors été partagée l'idée d'un cycle législatif en deux temps. L'« Acte I » aurait pour principal objectif de poser un « garrot » aux principales dérives aux conséquences irréversibles, « l'Acte II » étant une loi systémique à inscrire à l'occasion du débat présidentiel dans l'agenda de la prochaine mandature. L'« Acte I » s'est finalement concrétisé par une loi sur l'encadrement du phénomène sociétaire avec des outils, qui, à mon sens, risquent de créer des effets inverses à ceux poursuivis en s'écartant du droit commun et en créant de toute pièce de nouveaux mécanismes permettant de contourner les contrôles.

Au final et jusqu'au bout, nous portons l'ambition d'une grande loi foncière pour lutter efficacement contre l'accaparement des terres, qui soit à la hauteur de l'enjeu du renouvellement des générations, et intègre une dimension internationale visant, au vu des enjeux climatiques, à protéger les paysanneries du Sud contre la prédation des puissants sur les terres arables.

”

[...] nous portons l'ambition d'une grande loi foncière pour lutter efficacement contre l'accaparement des terres, qui soit à la hauteur de l'enjeu du renouvellement des générations, et intègre une dimension internationale visant, au vu des enjeux climatiques, à protéger les paysanneries du Sud contre la prédation des puissants sur les terres arables.

Composante essentielle du 13e Objectifs de Développement Durable et cible principale des Accords de Paris signés en 2015 par 195 pays, la neutralité carbone doit être atteinte d'ici 2050 pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus du niveau pré-industriel ; seuil critique fixé par les experts du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat).

La neutralité carbone constitue un enjeu à la fois territorialisé et globalisé pour lequel il faut répondre par une véritable coopération internationale. Afin d'opérer cette transition énergétique, plusieurs leviers doivent être activés : renforcer l'utilisation d'énergies renouvelables, réduire drastiquement les émissions mondiales de CO2 et investir dans le développement de puits de carbone pour capter les émissions qui restent incompressibles.

Industrie et construction
19%

Autre
16%

Transports
24%

Pr
d'
41

Répartition des émissions de CO2 dans le monde par secteurs

LA NEUTRALITÉ CARBONE
UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE
D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
INTERNATIONALE

2050

3



AGIR

Compenser les émissions

Réduire les émissions

Développer les puits de carbone

Aider les autres organisations à se décarbonner

Investir dans la transition écologique en soutenant des projets bas-carbone sur son territoire mais également par des appuis financiers, techniques et opérationnels à l'international

Réduire ses émissions directes et indirectes

COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'adaptabilité doit être prise en compte dans ce système global : tous les territoires ne sont pas confrontés aux mêmes problématiques (situation géographique, modèle social et de gouvernance, niveau de richesse, etc.)

COMPRENDRE

Neutralité carbone : État d'équilibre entre les émissions nettes de CO₂ et leur élimination de l'atmosphère, lorsque les deux actions sont d'origine anthropique.

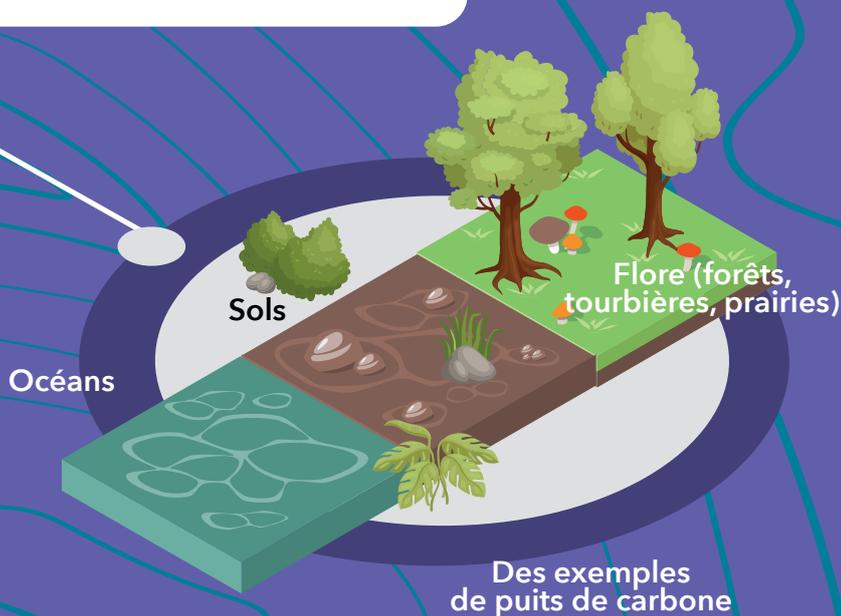
Processus de compensation : ensemble d'actions visant à neutraliser les émissions de CO₂ par leur séquestration grâce à des puits de carbone

Processus de réduction : ensemble d'actions visant à éviter au maximum de nouvelles émissions de CO₂.

Puit de carbone : système qui joue un rôle essentiel de régulation en absorbant plus de CO₂ qu'il n'en émet. Ces réservoirs, naturels ou artificiels, ne sont pas invincibles et présentent des dangers pour les hommes et la biodiversité (incendies, explosions, perturbation des terres et océans, etc.)

Production
électricité
%

LE CARBONE,
UN ÉLÉMENT NECESSAIRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE



Des exemples de puits de carbone

MESURER

Étape incontournable dans une démarche de décarbonation, la mesure régulière de l'ensemble des émissions d'une organisation est même une obligation légale pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Comment faire ? S'appuyer sur des méthodologies et des outils reconnus : ISO 14064/14069, Bilan Carbone®, Bilan GES réglementaire, GHG Protocol, etc.

A quoi sert l'audit des activités ?

- A identifier les efforts à fournir
- A se fixer des objectifs de réduction d'émissions de CO₂
- A déterminer ou ajuster sa politique de développement durable





INTERVIEW

Photo :
Campus AFD

AFD : FAIRE ÉVOLUER L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Sarah Marniesse

> Responsable du campus de l'Agence Française du Développement (AFD)

”

[...] il est crucial aujourd'hui d'être dans une posture d'écoute, de collaboration et d'entraide, pour produire ensemble des pensées, des récits et des solutions.

Pour contribuer à la nécessaire transition écologique et sociale, l'AFD envisage-t-elle une évolution de l'aide publique au développement et de sa propre organisation ?

Le contexte nous oblige à repenser nos modes d'actions parce qu'au Nord comme au Sud, on doit inventer un développement durable et que personne n'a la solution. Ce qui est recherché, ce n'est pas le développement synonyme de croissance, même maîtrisée, mais de nouveaux modèles de développement en commun. De vraies postures de coopération et de nouvelles manières de faire doivent permettre de penser et de produire des solutions ensemble. Il est important pour cela de pouvoir mobiliser tous les sa-

voirs, d'où qu'ils viennent, y compris ancestraux. Et en outre, on a besoin de récits pour se projeter, y compris ceux issus de cosmologies éloignées des nôtres.

C'est d'autant plus urgent que la France a été interpellée au nouveau sommet Afrique France en octobre 2021: les termes de « développement » et « d'aide » ne sont plus acceptés aujourd'hui au Sud et il est urgent de sortir de cette posture et de ces relations asymétriques. Même s'il y a toujours un besoin de solidarité internationale, il est crucial aujourd'hui d'être dans une posture d'écoute, de collaboration et d'entraide, pour produire ensemble des pensées, des récits et des solutions.



Comment le Campus AFD y contribue-t-il ?

Le Campus AFD cherche à réinventer la formation pour qu'elle devienne un moyen de s'encapaciter, d'acquérir des compétences indispensables au changement, et pas un formatage : « On ne forme pas mais on déforme ». Le postulat est qu'on doit travailler sur la façon de sortir tous ensemble de nos schémas mentaux qui sont limitants, grâce au dialogue et à l'échange pour essayer d'imaginer un monde différent.

Le Campus a donc adopté deux démarches principales :

- La recherche de nouvelles pédagogies fondées sur l'écoute, les émotions, l'action et sur la co-création. Grâce à ces méthodes, on apprend ensemble, on apprend sur soi, sur les autres, pour devenir ensemble des acteurs des transitions. L'objectif est de nous mettre sur des chemins de créativité. Ainsi on peut construire des récits collectifs qui donnent envie d'ouvrir le présent et d'aller vers des futurs différents.
- La deuxième démarche du Campus est d'accompagner des rencontres permettant de partager de la pensée, des bonnes pratiques, des besoins : un colloque rassemblant des tiers lieux du Nord et du Sud a par exemple été organisé récemment. Le Campus anime ces temps d'intelligence collective et de dialogue entre le Nord et le Sud sur des thématiques impor-

tantes pour réinventer ensemble nos manières d'être au monde.

Pouvez-vous nous parler des parcours développés par le Campus AFD ?

Trois grands types de parcours ont été développés :

1. Des parcours pour appréhender la complexité du monde et être inspiré pour naviguer dans cette complexité : c'est par exemple au travers des vidéos « Des nouvelles de demain ». Des personnalités inspirantes du Nord et du Sud nous font toucher du doigt la complexité et par leurs récits, nous font aller dans des directions inédites et importantes pour construire demain.
2. Des parcours autour des nouvelles compétences à acquérir : pour développer la créativité, le leadership conscient, la prospective positive. Typiquement le parcours Sahélien.ne.s.2040 est destiné à des personnalités du Sahel, et les accompagne pour sortir des imaginaires qui limitent, négatifs, pessimistes. Il ne faut pas nier les difficultés mais ce parcours permet d'explorer des voies pour garder la main sur son destin et retrouver l'envie de construire des futurs différents.
3. Enfin, des parcours thématiques : par exemple sur le développement urbain durable, le parcours aborde des compétences techniques (gestion d'une municipalité, de la planification, etc...) et aussi les nouvelles postures nécessaires pour faire la ville ensemble. On y travaille à partir de la fabrique spontanée de la ville, à l'écoute des habitants pour construire leur cadre de vie. Ces parcours travaillent sur les savoirs, les savoir-faire, et les savoir-être pour aborder la complexité, et la nécessité de travailler en interdisciplinaire.

Le digital a été beaucoup développé mais les moments de rencontres sont également fondamentaux : ensemble, les projets sont peaufinés en commun, des communautés se créent et peuvent perdurer sur leurs territoires.

Pour finir, le Campus développe de plus en plus l'implantation de parcours dans des universités et des collectifs au Sud, actuellement avec l'Université Senghor et avec l'université Mohamed VI.

Comment ce travail de réflexion et d'influence va-t-il se poursuivre dans les mois à venir ?

Le Campus se veut un laboratoire d'innovation pédagogique : en mettant en place des pilotes puis en recherchant des partenaires et des financements pour un passage à l'échelle.

De plus, ces démarches sont progressivement incluses dans des projets opérationnels, portés par l'ensemble du groupe. Par exemple, le Campus AFD accompagne des agences de l'AFD à se placer dans des dynamiques de « territoires apprenants » avec les bénéficiaires.

L'approche du Campus AFD est aujourd'hui reconnue en interne car elle répond à un vrai besoin, et elle a toute sa place dans la mission que résume ainsi le DG Rémy Rioux : être « du côté des autres », ensemble, avec de nouvelles manières d'être et de faire.



Le Campus se veut un laboratoire d'innovation pédagogique : en mettant en place des pilotes puis en recherchant des partenaires et des financements pour un passage à l'échelle.



DOSSIER

Photo :
unsplash.com

1% SOLIDAIRES : UN LEVIER D'ACTION POUR LES COLLECTIVITÉS !

L'accès pour toutes et tous aux services essentiels, soit à l'eau et à l'assainissement, à un approvisionnement en énergie fiable et à un service de gestion des déchets sûr, constitue un enjeu de coopération internationale au travers des Objectifs de développement durable (ODD). Des dispositifs permettent aux collectivités françaises d'engager des moyens et de l'expertise avec l'aide d'ONG pour contribuer à répondre collectivement à ces enjeux. Un programme national porté par des réseaux multi-acteurs promeut ces dispositifs et accompagne les acteurs à s'en saisir.

Du fait de leurs compétences territoriales, les collectivités et les intercommunalités disposent d'une expertise indéniable dans le secteur des services essentiels. Le cadre juridique s'est progressivement structuré pour leur permettre de consacrer une partie de leurs ressources et compétences à des projets de solidarité internationale.

Les collectivités territoriales disposent de plusieurs dispositifs pour s'engager en faveur des services de essentiels et notamment les 1 % Eau, Energie et Déchets.

1% EAU
ÉNERGIES
DÉCHETS

Si chacun de ces dispositifs dispose de règles spécifiques, ils ont une philosophie commune : créer des mécanismes de financement solidaire. Ils permettent aux collectivités de consacrer jusqu'à 1 % de leurs recettes propres issues de ces

trois secteurs au soutien de porteurs de projets de leur territoire ou à des actions de coopération décentralisée. Cependant, la logique sectorielle des 1 % ne favorise pas l'adoption d'une vision intégrée des services de base. Chaque dispositif reste ainsi cloisonné, avec ses propres règles, sa propre assiette, son propre écosystème d'actrices et d'acteurs. Or, il est nécessaire de passer d'une approche sectorielle à une approche intégrée du fait de l'interdépendance de ces services : l'accès à l'énergie est un facteur clé pour pérenniser l'accès à l'eau potable, l'assainissement dans les petites et grandes agglomérations ne peut se concevoir sans agir sur la problématique des déchets solides et la valorisation des déchets peut constituer une source d'énergie renouvelable.

Les 1% solidaires : un programme au service des initiatives des acteurs

Face à ce constat, un consortium de réseaux thématiques et régionaux porte un programme visant à favoriser une approche transversale entre ces dispositifs pour croiser ces trois champs d'actions.

Le programme vise à apporter une cohérence intersectorielle entre les actrices et acteurs des services essentiels et à les mobiliser sur la réalisation des ODD. Ainsi, les RRMA, avec l'appui des réseaux thématiques, proposent un accompagnement de proximité au travers :

1. D'un accompagnement des acteurs pour le montage de projets intégrés dans les trois secteurs
2. D'une mise en réseau des porteurs de projet et des professionnels
3. De la valorisation des dispositifs et des projets intégrés innovants
4. De l'animation de quatre groupe pays autour des 1% solidaires : Madagascar, Sénégal, Togo, Burkina Faso
5. De publication de ressources à destination des collectivités et associations

Vous êtes une collectivité, comment s'engager ?

Les collectivités peuvent mobiliser les 1% Solidaires de plusieurs manières. Elles peuvent par exemple, dans le cadre de projet de coopération décentralisée, s'engager financièrement et mettre à disposition leur expertise. Elles peuvent



Les collectivités territoriales disposent de plusieurs dispositifs pour s'engager en faveur des services essentiels et notamment les 1 % Eau, Energie et Déchets.

également appuyer les initiatives des acteurs de leur territoire dans les domaines ciblés en créant un fonds dédié.

Vous êtes une association ? Mobilisez votre collectivité !

Plus de 90 % des projets des collectivités impliquent l'intervention d'ONG, depuis la fourniture d'expertise jusqu'à la réalisation intégrale des projets. Ainsi, même si la mise en place de ces dispositifs dépend d'une volonté politique, les forces vives des territoires (OSC, entreprises, ou autres) peuvent également prendre le sujet en main et en discuter avec les élus locaux.



Pour en savoir plus, contactez votre réseau régional !

Le programme 1% solidaires

Durée : 2021-2024

Montant : 1 million € majoritairement financé par l'AFD et l'ADEME

Le consortium :

- **ps-Eau**, créé en 1984, est le réseau multi-acteurs œuvrant pour l'accès universel à l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, il promeut depuis sa création le 1% eau.
- **AMORCE**, créé en 1987, est un réseau de collectivités offrant un partage d'expériences et un accompagnement. Il est pilote du 1% déchets et sensibilise les collectivités à ce dispositif.
- **CICLE**, créé en 2015, est un réseau multi-acteurs de coopération en matière de climat et d'énergie. Il contribue à animer les dynamiques autour du 1% énergie.
- **La CIRMA**, créée en 2019, structure le dialogue entre 13 réseaux régionaux multiacteurs. Dans le cadre de ce programme, 5 RRMA sont partenaires : So-Coopération (Nouvelle-Aquitaine), Lianes Coopération (Hauts-de-France), Centraider (Centre Val de Loire), BFCI (Bourgogne-Franche-Comté) et Gescod (Grand-Est).



INTERVIEW

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE, ACTRICE DE LA TRANSITION CLIMATIQUE

Anne-Lise Piotrowski Hugon
> Cheffe de projet Développement international à la Métropole Européenne de Lille



Du fait de leurs compétences sur leur territoire et des dispositifs juridiques leur permettant d'investir le champ de la coopération internationale, les collectivités sont des actrices clés de la mise en oeuvre de la transition écologique.

La Métropole Européenne de Lille, en s'appuyant notamment sur ses compétences en matière de gestion des déchets et d'accès à l'eau et à l'assainissement, se positionne à la fois comme porteuse de projets en faveur des enjeux mondiaux de la transition climatique et comme appui financier et technique auprès des acteurs de la solidarité internationale.



La Métropole mène des actions sur deux thématiques structurantes : l'Eau et les Déchets, pour un partage et une valorisation de ses compétences opérationnelles.

Photo : Fleuve Sénégal, Saint-Louis / MEL

ICI ...

Les collectivités territoriales sont des échelons charnières pour la transition écologique des territoires au regard de leurs compétences dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et des déchets. Quelles sont les actions de la MEL sur ces questions ?

L'un des objectifs fixés par les élus de la Métropole Européenne de Lille (MEL) dans le cadre du Projet Stratégique de Transformation Économique du Territoire (PSTET) et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est d'inscrire la MEL parmi les acteurs engagés sur les enjeux mondiaux des transitions climatique, économique et sociale.

La Métropole mène donc des actions répondant à la politique de coopération internationale sur deux thématiques structurantes : l'Eau et les Déchets, pour un partage et une valorisation de ses compétences opérationnelles. Ces actions de coopération décentralisée sont pilotées par le Service Attractivité et Action Internationale, en transversalité avec les Directions techniques concernées (Direction de l'Eau et Assainissement et Direction des Déchets Ménagers).

Deux projets sont actuellement en cours :

- Un projet d'appui de gestion durable des déchets au Sénégal en partenariat avec la Ville de Saint Louis et l'Agence française de développement (AFD).
- La mise en œuvre d'un Fonds Eau International, déclinaison opérationnelle de la loi Oudin Santini « permettant aux établissements publics de coopération intercommunale d'affecter jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement à des actions de coopération et de solidarité internationale dans ces mêmes domaines ».



... ET LÀ-BAS

Coopération décentralisée

Sur le projet d'appui à la gestion des déchets à Saint-Louis, comment le projet a-t-il émergé ?

Tout d'abord, il est à préciser que c'est sur la base d'un partenariat de plus de 40 ans entre la ville de Lille et la ville de Saint-Louis que les relations avec La Métropole Européenne de Lille se sont tissées.

Plusieurs programmes de coopération ont ainsi été partagés entre la MEL et le Sénégal depuis 1997 sur différentes thématiques allant de l'amélioration de la voirie et de l'assainissement à la sauvegarde et la mise en valeur du Patrimoine avec le classement en 2000 de l'île de Saint-Louis au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette coopération a également participé à un renforcement des capacités locales avec le développement d'un Système d'Information Géographique (SIG) ou encore l'appui à la structuration des services municipaux.

En 2015, nos deux collectivités ont décidé de concentrer leur partenariat sur un axe prioritaire pour la Commune de Saint-Louis: la gestion des déchets.

C'est dans ce contexte que le projet d'appui à la gestion durable des déchets au Sénégal est né entre la Commune de Saint-Louis, l'Agence Française de Développement (AFD), qui en est le principal financeur, et la MEL. En effet, c'est dans le cadre du dispositif de Facilitation de Financement des Collectivités Locales (FICOL), piloté par l'AFD, que plus de 60% du coût global est financé.

Photo : Participation multipartenariale au Forum mondial de l'eau : AFD, Commune de Saint-Louis et la MEL / MEL



Photo : Visite par la MEL des sites de gestion des déchets de la Commune de Saint-Louis / MEL

Quels sont les résultats attendus du projet ?

Pour répondre aux 3 objectifs principaux cités précédemment, plusieurs actions sont actuellement en cours :

- Exécution d'une étude de faisabilité technique et financière de la collecte et recyclage des déchets à Saint-Louis pour proposer des filières de valorisation adaptées aux besoins et attentes ;
- Exécution de marchés publics de travaux de réhabilitation du service Propreté de la commune mais aussi d'acquisition de matériel visant à améliorer et optimiser les conditions de travail de ce service (poubelles; camions et tricycles de collecte..);
- Lancement de sessions de sensibilisation et de formation destinées aux agents de service Propreté et animées par la Direction des Déchets Ménagers de la MEL. Ce partage d'expertise technique a pour objectif de contribuer activement à une montée en compétence locale en terme de collecte, de valorisation mais aussi de sécurité de l'agent dans l'exécution de ses missions.

Le projet vise à structurer la collecte et la valorisation des déchets de la commune. Il s'articule autour de 3 grands objectifs :

1. Développement de filières économiques de valorisation des déchets ;
2. Appui à la bonne gouvernance de la commune avec le renforcement des capacités institutionnelles (formation des agents, recrutements de personnel, ...) et matérielles (acquisition de matériel, ...);
3. Formations et actions de communication et de sensibilisation auprès de la population et des acteurs locaux.

Le projet, d'un coût total de 769 000€, est entré en phase opérationnelle depuis novembre 2020 et bat actuellement son plein. Il sera finalisé d'ici octobre 2023.



En 2015, nos deux collectivités ont décidé de concentrer leur partenariat sur un axe prioritaire pour la Commune de Saint-Louis: la gestion des déchets.



Photo : Tricycle de collecte financé dans le cadre du projet FICOL / MEL



Fonds Eau International

En matière de coopération internationale, la MEL a lancé en 2021 son Fonds Eau International, en quoi cela consiste-t-il ?

Depuis le 27 janvier 2005, la loi «Oudin-Santini», encore appelée « le 1% Eau » permet aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux syndicats mixtes chargés des services publics d'eau potable et d'assainissement et aux agences de l'eau d'affecter jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement à des actions de coopération et de solidarité internationale dans ces mêmes domaines.

Par délibération métropolitaine en date du 17 avril 2015, le service public de distribution d'eau potable sur le territoire de la MEL a été délégué à la Société ILEO. Ce contrat de Délégation de Service Public prévoit, en application de la loi Oudin Santini citée ci-dessus, que soit consacré un montant de 25.000 € par an à un fonds dédié à la conduite d'actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Pour sélectionner et financer ces actions, la MEL lance chaque année un appel à projets à destination des associations de loi 1901 et des fondations reconnues d'utilité publique situées sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille et portant des projets de solidarité internationale dans ces domaines.

Quel type de soutien la MEL apporte-t-elle aux porteurs de projets ?

Avec le « Fonds Eau International », la MEL vise à ce que son soutien joue un rôle d'« effet levier » pour permettre aux associations sélectionnées de solliciter d'autres financeurs exigeant une part publique minimale dans leur plan de financement global (Agence de l'Eau ; AFD...). Le montant de la subvention MEL doit donc être inférieur ou égal à 60% du coût global du projet, avec un plafond de 10.000€ maximum.

En complément de cet accompagnement financier, la MEL propose un appui technique aux porteurs de projet grâce à Lianes Coopération, le Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) des Hauts-de-France.

Quel type de projet est éligible au fonds eau ?

La présélection des projets internationaux d'accès à l'eau et /ou à l'assainissement se base sur leur qualité et leur pertinence technique, financière et sociale. Nous sommes donc attentifs à 4 critères :

1. la capacité du demandeur à mettre en œuvre le projet
2. la qualité du diagnostic
3. la qualité du projet
4. les dispositions de suivi et évaluation prévues dans le projet

Les projets déposés lors du premier appel à projets sont de 4 natures :

- Adduction d'eau et assainissement,
- Amélioration d'installations existantes,
- Structuration d'un modèle de gestion de la ressource,
- Financement de matériel de mesure de qualité de l'eau.



Avec le Fonds Eau International, la MEL vise à ce que son soutien joue un rôle d'effet levier pour permettre aux associations sélectionnées de solliciter d'autres financeurs.



TÉMOIGNAGE

Photo : Forum
des outils pour la
transition 2021/
MRES

LES OUTILS DE LA TRANSITION : UN FORUM POUR ÉCHANGER ET PARTAGER

Adeline Menu

> Documentaliste à la
MRES



Solène Berry

> Chargée de mission
Energie-Climat à Virage
Energie



La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) de Lille est un lieu ressource ayant, entre autres, pour mission d'accompagner les dynamiques citoyennes de transition.

Elle est de ce fait régulièrement sollicitée par des porteurs de démarches collectives, notamment sur la question de l'outillage : bon nombre de citoyens engagés sont en effet à la recherche de ressources permettant de comprendre les enjeux climatiques actuels, mais également de structurer et insuffler une dynamique à l'échelle d'un territoire.

Outre la nécessité de découvrir de la ressource pouvant les outiller dans leurs démarches, ces citoyens impliqués cherchent

également à rencontrer et échanger avec d'autres acteurs du territoire.

C'est pour répondre à ces enjeux qu'est née l'envie de proposer un événement qui permette à chacun de découvrir la ressource existante en offrant un espace et un temps dédié aux rencontres et aux échanges autour de ces outils. L'idée de tenir un forum a rapidement pris forme. Point d'alignement de stands cependant, les participants devaient pouvoir expérimenter, « vivre » la ressource au cours d'ateliers. Afin d'élaborer une programmation riche et variée, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé. Il a recueilli une soixantaine de propositions, une vingtaine ont été retenues.

Pour organiser un évènement qui réponde aux besoins de chacun, il était indispensable de travailler en partenariat avec des structures dont les spécificités ont enrichi la proposition : le comité d'organisation a ainsi rassemblé l'atelier Canopé Lille, le CERDD, Nord Nature Chico Mendès, Lianes Coopération, le RESES, la Région Hauts-de-France et la MEL.

L'identification des « passeurs » comme public potentiel était volontairement large et ne ciblait aucune catégorie professionnelle. Nous avons en effet considéré que le forum s'adressait à toute personne impliquée ou souhaitant s'impliquer dans une dynamique collective de transition, qu'elle soit un simple citoyen, un élu, un professionnel en charge de la RSE, un technicien de collectivité, un animateur ou un enseignant.

Le mercredi 17 novembre 2021 s'est donc tenue la première journée du Forum des Outils pour la Transition, dans les locaux partagés de Canopé Lille et de la MRES. Au total, 17 ateliers ont été proposés au cours de 3 sessions. Le temps du midi a été pensé comme une occasion supplémentaire de découvrir d'autres outils qui ne correspondaient pas au cadre des ateliers. La centaine de personnes présentes a ainsi pu expérimenter des ressources variées allant du partage des constats climatiques et des actions à mener pour diminuer l'empreinte carbone individuelle et collective, à l'identification d'acteurs ressources, en passant par la valorisation d'expériences de transition territoriale impliquant les citoyens ou encore des jeux abordant les questions d'alimentation avec les plus jeunes.

Afin de capitaliser les ressources découvertes lors du forum et dans un esprit de co-construction, un « e-book » a été mis en place, dans lequel chacun a pu déposer une ressource qu'il souhaitait partager. En quelques semaines, le e-book comptabilisait près de 80 contributions. S'en est suivi un travail documentaire et de mise en forme pour formaliser un livrable largement diffusé. Cette journée fut une belle réussite : les participants étaient heureux de se retrouver après des mois de contraintes sanitaires et ont trouvé la proposition riche et cohérente avec les objectifs du forum.

Afin de poursuivre sur cette lancée, un second forum est en cours d'organisation pour 2022. Cette année, deux évènements sont proposés à Amiens le 16 novembre et à Lille le 7 décembre permettant d'étendre le forum en dehors de la métropole lilloise.

Les deux programmations sont pensées pour être spécifiques et en lien avec chacun des deux territoires. Investir de nouveaux territoires permet de nouer de nouveaux partenariats : Ombelliscience, le CRAJEP, la fédération des centres sociaux des Pays Picards et l'atelier Canopé d'Amiens sont des acteurs incontournables du paysage amiénois. Ils viennent renforcer le comité d'organisation composé de la plupart des partenaires de 2021 qui ont souhaité s'investir sur cette nouvelle édition : l'atelier Canopé de Lille, le CERDD, Lianes Coopération, la Région Hauts-de-France et la MEL.

Le jeu de l'empreinte carbone : un outil pour rendre la transition écologique plus concrète



Le jeu de l'empreinte carbone, élaboré par la MRES et l'association Virage Énergie dans le cadre du programme Imaginaires de la Transition, a pour objectif de rendre palpable les enjeux et les ordres de grandeurs de la transition écologique.

Le jeu est composé de deux types de cartes : les cartes « personnages » et les cartes « empreinte carbone ». L'objectif est d'associer les cartes personnages à la carte empreinte carbone correspondante en s'appuyant sur la description des modes de vie. Il permet donc d'aborder la notion de l'empreinte carbone, non pas par une définition mais par des exemples de récits de vie de personnages auxquels les participants peuvent s'identifier.

Ce jeu a été co-financé par le fond RECITAL porté par Lianes Coopération, la DREAL et la Région Hauts-de-France. Il sera présenté lors du prochain Forum des Outils pour la Transition.



Le e-book de la première édition est disponible sur le site de la MRES (<https://bit.ly/3OdyyuD>)

Pour tout renseignement, contacter Adeline Menu : a.menu@mres-asso.fr
03 20 52 12 02



TÉMOIGNAGE

LES TRANSITIONS DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE AGRICOLE

Comment un établissement scolaire et ses équipes pédagogiques peuvent-ils s'emparer des transitions pour monter des actions pour et avec les élèves ?

> Lycée Saint-Joseph de Cluny, à Estrées-Saint-Denis

Le lycée Saint-Joseph de Cluny est un établissement agricole privé situé à Estrées-Saint-Denis dans l'Oise. Il appartient à la fédération du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP). Aujourd'hui, environ 190 élèves y sont scolarisés.

”

Il s'agit [...] d'apprendre de l'ailleurs, de s'inspirer de ses pratiques pour accomplir les transitions localement [...].

Photo : AFDI / Lycée Saint-Joseph de Cluny

Un établissement engagé durablement

Depuis une dizaine d'années, le lycée fait partie du programme « Eco-école » qui labellise les établissements déployant des projets pédagogiques autour du développement durable auprès des élèves. Chaque année, une thématique de travail est choisie par le Lycée, permettant tour à tour de traiter des questions de l'eau, de biodiversité, de santé ou encore de solidarités.

Au-delà du label, les équipes pédagogiques de l'établissement s'engagent chaque année sur des projets divers. En 2021-2022, elles ont notamment mis en place des boîtes de Noël solidaires à destination des personnes sans domicile fixe ou en situation de grande précarité et ont organisé une marche pour une association travaillant sur l'autisme ainsi qu'une action pour la journée pour les droits des femmes : autant d'occasions d'aborder les solidarités locales et internationales.

La dimension internationale dans ses projets

Depuis 2020, le lycée s'est engagé dans le dispositif Tandems Solidaires. Les deux enseignant.e.s référent.e.s du projet, Jean-Baptiste Paternotte et Emilia Machado, ont travaillé de concert avec l'association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI) représentée par Fabien Berthomé. Pendant deux ans, les élèves ont travaillé sur les questions de climat et de faim dans le monde, en lien avec les partenaires de l'association basés au Togo.

Pendant les séances, les différents groupes d'élèves ont approfondi les sujets choisis en décentrant leur regard pour les considérer sous un angle international. Une première étape a consisté à réduire la vision ethnocentrée grâce à des outils comme les planisphères avec la projection de Peters par exemple. L'expérience de l'association AFDI a permis d'enrichir les échanges. Les élèves ont pu interroger l'AFDI sur ses projets et ses partenaires togolais lors de visioconférences organisés par l'association. Si les questions portaient principalement sur les projets menés en partenariat, les élèves les ont aussi interrogés sur la vie quotidienne au Togo. Ainsi, la découverte interculturelle constitue une part importante de cette expérience.

Le volet international développé dans les lycées agricoles n'est pas un hasard et relève des missions qui lui sont attribuées, en plus de celle de la formation, de l'animation du territoire, de l'insertion des jeunes, de l'expérimentation, du développement et de l'innovation agricole et agroalimentaire. Le lycée Saint Joseph de Cluny étant un établissement scolaire privé, il s'inscrit dans un réseau d'établissement mondial fondés par la Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Cluny. L'international fait donc partie de l'ADN de l'établissement, au même titre que les préoccupations environnementales et les enjeux liés à l'avènement d'un développement durable.



L'utilité de ces projets auprès des élèves

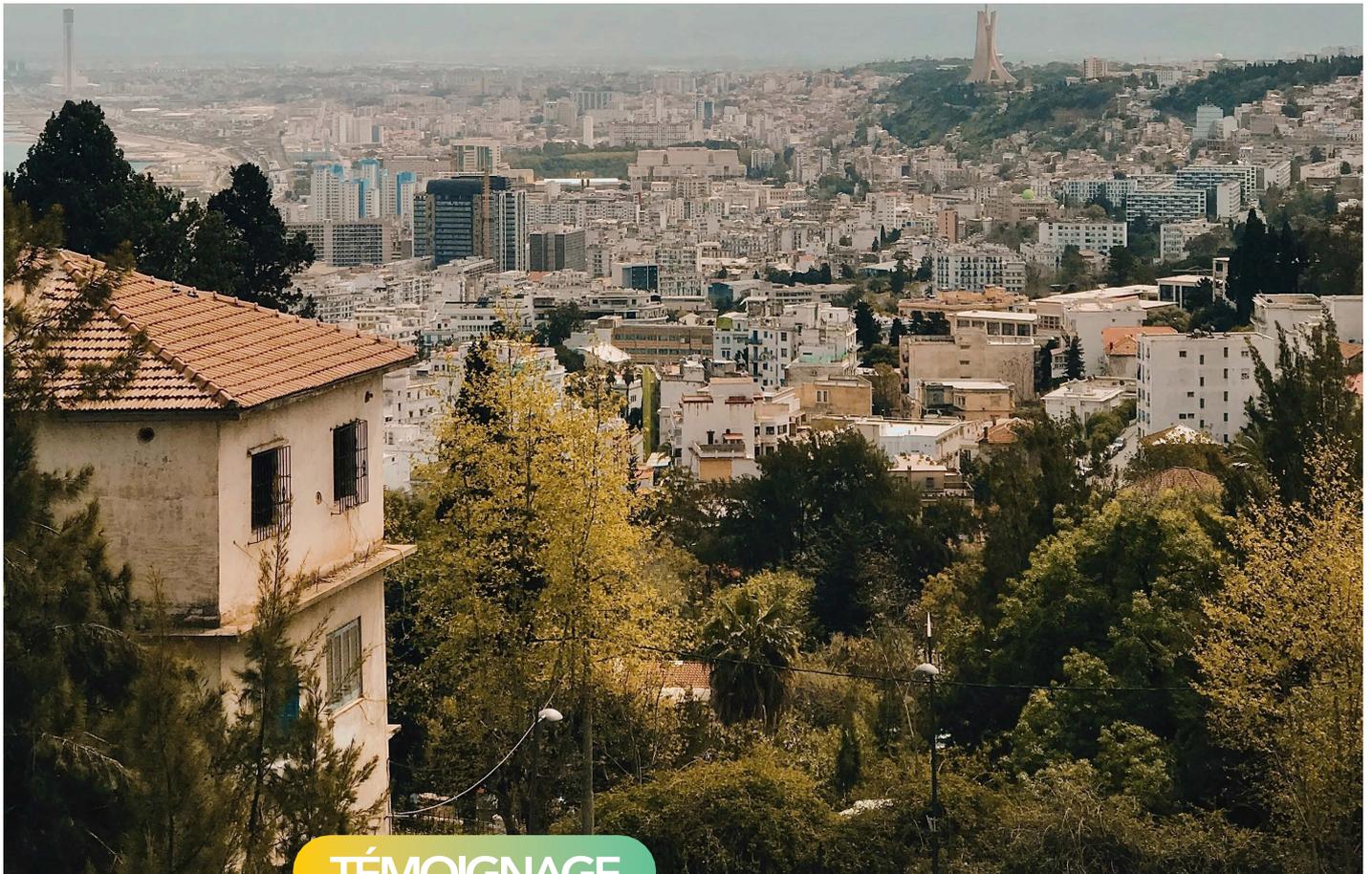
Donner du sens aux actions menées revêt un aspect important pour les enseignants et pour l'établissement scolaire. Outre le fait de motiver les élèves, il s'agit pour les équipes éducatives de former les citoyennes et citoyens de demain, dans leur vie personnelle et professionnelle. A cette fin, la mise en œuvre de projet ayant un impact local semble pertinent.

Les projets internationaux ou ayant une dimension internationale pourraient être a priori considérés comme plus complexes à appréhender pour les élèves qu'une action caritative locale, les résultats n'étant pas être directement visibles. Pour autant, pour les enseignant.e.s, c'est un aspect important de l'enseignement agricole. La découverte de l'ailleurs permet de comprendre les interdépendances mondiales et de pouvoir prendre position sur des enjeux globaux comme l'est l'alimentation et les systèmes agricoles. Cette découverte peut se faire grâce aux voyages mais aussi grâce à des projets locaux en lien avec l'international. Pour les enseignants, ce type de projet autorise les élèves à se projeter, à dépasser leurs limites et à sortir de leur zone de confort.

De plus, l'impact des projets sur les élèves est mesurable. Après les projets avec l'association AFDI, des élèves ont remarqué faire davantage attention à leur consommation (composition des

produits, provenance, ...) et aux écogestes du quotidien. D'autres ont manifesté une certaine impuissance face aux constats tirés, et ne savent pas quoi faire pour lutter contre les injustices et les problématiques soulevées. C'est sur ce point précis que la stratégie mise en œuvre dans l'établissement est intéressante : le travail sur le long terme. Chaque élève va pouvoir travailler sur des projets pérennes se déroulant sur trois années afin de pouvoir constater les résultats de leurs actions. Ils s'investissent de façon croissante sur l'année, se sentent valorisés et sont ainsi plus enclins à se mobiliser.

La mise en œuvre des transitions dans un établissement scolaire agricole dispose de plusieurs entrées. D'abord, dans une optique locale, et grâce à la mission d'animation du territoire qui leur est confiée, les équipes pédagogiques et les élèves de ces établissements peuvent prendre part à des actions solidaires sur un tas de sujets : santé, eau, environnement, handicap ... Il s'agit là de proposer une transition sociale et solidaire au plus proche des élèves. Cependant, l'international s'inscrit aussi dans la volonté de mettre en action les apprenants. En regardant plus loin que leur quartier, leur ville ou leur pays, les jeunes peuvent ainsi comprendre comme un geste local a un impact à l'autre bout du monde. Il s'agit également d'apprendre de l'ailleurs, de s'inspirer de ses pratiques pour accomplir les transitions localement, dans son mode de vie personnel, mais aussi dans son établissement ou au travail.



TÉMOIGNAGE

VERS UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE : L'ESS EN ACTION DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

> Acteurs pour une économie
solidaire (Apes)



> Grdr Migration - Citoyenneté -
Développement



Comment les habitant-e-s des quartiers populaires de France et d'Algérie participent-ils à la transition vers une société plus respectueuse, écologiquement durable, socialement équitable et économiquement viable ?

C'est sur cette interrogation qu'un consortium d'acteurs s'est mobilisé pour mener une étude visant à identifier les grandes tendances de l'entrepreneuriat en ESS des personnes issues des migrations dans les QPV (Quartiers prioritaires de la ville) à Bordeaux et Lille ainsi qu'à Tlemcen et Oran en Algérie.

Photo : Abderrahmane Cjablaoui, unsplash.com

L'initiative pilote a été portée par le GRDR, association agissant pour le développement local des territoires et l'accompagnement des personnes migrantes sur leur territoire d'accueil et dans leurs projets vers leur pays d'origine, l'APES – réseau des Hauts-de-France des acteurs de l'ESS, l'IFAID et Bel Horizon, association Oranaise de sauvegarde du patrimoine oranais soutenant la mise en place d'actions citoyennes dans les quartiers.

L'étude a permis de produire un diagnostic des projets entrepreneuriaux de l'ESS, de comprendre le rôle de ces initiatives sur les territoires et l'engagement des habitant.e.s porteur.e.s de projets malgré les freins rencontrés.

Des enjeux partagés avec les acteurs algériens ont commencé à être identifiés, ouvrant la voie vers de possibles partages de pratiques à l'avenir.

Les entrepreneur.e.s sociaux.ales migrant.es dans les quartiers : un public spécifique

17 entrepreneur.e.s de l'ESS des QPV de Lille et Bordeaux ont été rencontré.e.s, majoritairement originaires d'Afrique de l'Ouest ou du Nord, tous.les ayant au moins le Bac. Si ce travail présente des limites et des biais, il permet néanmoins de souligner des enjeux communs.

Lors de ces rencontres, on observe que les entrepreneur.e.s ayant vécu un parcours de migration ont une réelle volonté de contribuer au changement social de leur quartier ou de leur ville, en apportant des solutions pertinentes aux problématiques identifiées et vécues quotidiennement.

On observe également une volonté personnelle d'émancipation en réponse à un environnement limitant en terme d'accès au monde du travail par exemple.

Au-delà des difficultés classiques rencontrées par les entrepreneur.e.s, les personnes des QPV issues de l'immigration sont confrontées à une société parfois discriminante ainsi qu'à une méconnaissance de la

gestion d'entreprise et des contraintes administratives françaises, un manque de confiance en soi, une peur de l'échec et un syndrome d'imposture en particulier chez les femmes.

“Même si on a un Bac+12, si l'on est une femme, avec un accent et un turban, on n'est pas prise au sérieux” selon les termes d'une entrepreneure. Face à des réactions parfois hostiles, les personnes interrogées témoignent d'une grande capacité d'adaptation pour mener à bien leur projet. Le réseau ethnique devient une véritable ressource : 90% des répondants ont pour collaborateur un membre de leur famille ou du groupe d'origine, favorisant un lien de confiance.

Les entrepreneur.e.s en lien avec leur territoire d'origine doivent aussi s'adapter aux contraintes politiques, économiques, sanitaires du pays et à des temporalités différentes. Plusieurs personnes mentionnent comme problématique la dépendance des projets aux financements publics, aux travers des appels à projets qui les obligent à « saucissonner leurs publics ».

Souvent réduit.e.s à leurs origines, les porteur.e.s de projets ayant vécu une expérience de migration ne se laissent pas cloisonner dans une assignation sociale et développent des capacités à mobiliser aussi bien leurs compétences que les ressources sur leur territoire.

Les relations des projets aux territoires ici et là-bas : les projets ESS comme moteur du changement social local

Les entrepreneur.e.s sociaux.ales des quartiers sont devenu.e.s des expert.e.s de leurs territoires, ils/elles proposent ainsi des projets innovants et solidaires localement contribuant au changement social par le bas.

On peut souligner une forte volonté de partage des savoir-faire et des traditions ; de créer du lien entre les personnes de différentes nationalités, entre celles des quartiers et celles qui n'en viennent pas.

Les répondants indiquent faire appel aux programmes d'accompagnement

proposés en QPV et en ESS par des structures comme Maillage Hauts-de-France ou BGE.

S'il est difficile de savoir comment les ressources dans le pays d'origine sont mobilisées, les liens entre territoire local et territoire d'origine sont perçus comme structurants dans la construction des projets d'ESS. Deux sociétés s'alimentent.

Ainsi, certains promeuvent un développement durable du territoire d'origine à travers la création de coopératives et l'importation de produits en France ; d'autres soulignent l'importance de la multiculturalité et du mieux vivre ensemble sur les territoires.

Des pistes communes de changement entre les porteur.e.s de projets de l'ESS et les professionnel.le.s de l'accompagnement en Algérie et en France sont à identifier à l'avenir.



Les entrepreneur.e.s ayant vécu un parcours de migration ont une réelle volonté de contribuer au changement social de leur quartier ou de leur ville, en apportant des solutions pertinentes aux problématiques identifiées et vécues quotidiennement.

Photo : Iva Rajovic,
unsplash.com



TÉMOIGNAGE

TRANSITION, MOT CLÉ D'UN RÉCIT PEU AMBITIEUX

Emmanuel Bertin

> Directeur du Cerdd

Le CERDD, Centre de ressource du développement durable est un Groupement d'intérêt public (GIP), basé en Hauts-de-France, à Loos-en-Gohelle. Porté par 15 salariés, le CERDD outille et accompagne les acteurs de la Région dans leurs initiatives en faveur des transitions économiques, sociales et écologiques.



Ressources

www.cerdd.org
www.observatoireclimat-hautsdefrance.org

Nous avons connu une succession de concepts et mots clés autour du développement durable et depuis quelques années le mot « transitions » a émergé avec une promesse implicite : cette fois-ci la dynamique des jours nouveaux est lancée. Mais ce terme est-il réellement porteur d'ambition ?

En réalité, derrière ce vocable, on se rassure, on se pardonne de ne pas aller aussi vite que la situation s'aggrave. « Nous sommes en transitions, c'est normal d'avancer par étapes ». Alors que la biodiversité, les inégalités, le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources, eux, ne changent pas "par étapes" mais radicalement : le contexte global se transforme, et vite. Les solutions de transition que l'on nous propose n'offrent en regard pas le même niveau de radicalité. En somme, avec les "transitions" nous sommes portés par un récit prometteur qui masque en réalité l'absence de changement du modèle de développement. Face à cette impasse, envisage-t-on qu'il faille plutôt parler de transformation ? De transformation systémique et profonde ? De transformation qui change réellement la vie des gens ?

Un récit de transitions qui masque la réalité

Nous sommes en panne et en peine de nouveaux récits qui permettraient de mieux se projeter, de mieux se mettre en mouvement, ou, pour les plus jeunes, de se trouver une vocation. À part le récit de l'effondrement ou du « tout-numérique », rien à l'horizon.

Où trouve-t-on le récit de la sobriété ? Celui des communs ? Où trouve-t-on ces récits, tous deux leviers incontournables pour réussir le monde de demain ?

Pour l'heure, nous nous réfugions derrière la "transition énergétique", qui nourrit un récit donnant à voir une solution à la crise climatique par la technologie. Alors même que le mix énergétique mondial est toujours dépendant des énergies fossiles à plus de 80 %, et que les efforts du renouvelable ne compensent, et ne compenseront pas, la croissance des consommations énergétiques mondiales. Nous vivons en réalité une accumulation énergétique, plutôt qu'une transition.

Nous sommes portés par un récit prometteur qui masque en réalité l'absence de changement du modèle de développement.

Face à cet échec de la transition énergétique, on ne peut que constater, à l'instar de Nancy Huston, que l'être humain est une espèce fabulatrice. Nous fabriquons des récits, des histoires qui nous déterminent, nous guident et influencent nos choix. Mais dont on finit par avoir du mal à se départir. Au fond, tant que nous ne changeons pas de récits, tant que nous continuons à espérer des « transitions », nous persistons dans le même sens : celui d'un modèle de développement qui use la planète et ses habitants. Le tout en nourrissant

une transition injuste, en exploitant les ressources du sud pour satisfaire une nouvelle consommation de véhicules et d'appareils électriques des pays du Nord, tout en excluant les plus démunis d'un bout à l'autre de la planète. Et nous serons plus que jamais en équilibre au bord du précipice des limites planétaires .

Viser la transformation

Dès lors, il est fondamental de considérer que nous devons viser une transformation profonde de notre modèle de développement (et non plus une molle transition) et de mobiliser nos talents pour contribuer à mettre en récits ces transformations. Il s'agit de mettre en mouvement par le story-telling, la démultiplication de livrables et de récits mais aussi de consolider les projets et les collectifs de travail grâce à une vision profonde de la mise en récits.

Cette approche passe par cinq fonctions majeures: l'évaluation, le management coopératif, l'implication, la communication sincère et la mise en trajectoire. Ces fonctions que nous ne pouvons développer ici, sont documentées par le Cerdd et la Fabrique des Transitions.

Cette vision de transformation et cette ambition de mise en récits doivent permettre d'épanouir les marqueurs du changement de modèle que nous visons. Ces marqueurs sont connus et nous considérons qu'ils éclairent particulièrement les projets et les politiques publiques à mener :

- Les nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie de la fonctionnalité et de la coopération, économie sociale et solidaire et économie collaborative)
- La sobriété (s'inspirer de la permaculture et de la permaentreprise)
- La coopération et la démocratie de construction
- L'adaptation au dérèglement climatique
- L'approche systémique
- Le mixage des innovations technologiques et sociales

Soyons ambitieux mais soyons aussi inclusifs, justes et responsables.

Le chemin est là. Certaines parties sont encore à défricher, nous butons encore sur le modèle économique ou sur notre capacité à changer culturellement, mais la direction est là.

Maintenant, il nous faut formaliser notre ambition de transformation profonde : 100 % bio dans les cantines comme à Mouans-Sartoux, 0 % déchets comme dans certaines dynamiques de quartiers de Roubaix, Transports publics « gratuits » dans beaucoup de villes...

Soyons ambitieux, mais soyons aussi inclusifs, justes et responsables. Il serait insupportable que face à notre échec sur l'atténuation du changement climatique, nous nous contentions de chercher des solutions d'adaptation pour l'Europe, sans imaginer des contrats de réciprocité avec les pays du Sud. Ceux-ci subissent en première ligne les effets d'un changement dont ils sont peu responsables, et souffrent en premier de l'absence de moyens pour y faire face. Nous avons la responsabilité de les embarquer dans nos efforts d'adaptation. À ce jour, il y a peu d'exemples significatifs dans ce domaine : l'investissement y est plus que nécessaire.

Optimisme, lucidité et détermination sont les qualités à cultiver pour rythmer la transformation profonde des politiques et des projets. De nombreux collectifs de travail s'y attellent et, malgré les mauvaises nouvelles venues de la biosphère, ils nous assurent que de nombreuses forces sont en mouvement.

Pour ne citer que les dynamiques du Cerdd, nous vous invitons à rejoindre le réseau des Ambassadeurs du développement durable, le réseau régional Adaptation au changement climatique, le réseau ReADy, le réseau APuRe et toutes les communautés de travail qui défrichent les chemins.



TÉMOIGNAGE

REPENSER LES TRANSITIONS : L'ALLIANCE NÉCESSAIRE ENTRE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Abdellatif Imad

- > Chercheur à l'Université de Lille
- > Président de la Société Africaine des éco-matériaux (EcoMat-AFRICA)

Dans nos sociétés actuelles, les modèles de développements économiques, entrepris depuis des décennies, montrent leurs limites sur plusieurs plans. Nous assistons en effet à l'émergence d'un monde de plus en plus énergivore générateur d'une forte pollution de l'eau, de l'air, des sols et d'un dérèglement climatique dont les conséquences sont désastreuses pour toute l'humanité. Les pays industrialisés portent une lourde responsabilité dans cette course à la croissance animée d'une compétition sans limite, basée sur les superprofits mais dont les conséquences menacent la préservation des ressources vitales pour l'ensemble des pays.

Photos : CEMA 2022

La communauté scientifique, dans sa majorité, s'accorde sur la gravité de la situation climatique actuelle et sur les conséquences environnementales à prévoir compte tenue des trajectoires de développement attendues. Les programmes de recherches et formations universitaires tentent progressivement d'intégrer ces enjeux dans les axes de travail des acteurs scientifiques pour, d'une part, documenter et alerter la société civile et les gouvernements, mais également pour concevoir et appuyer le développement de solutions de résilience et d'adaptation aux changements climatiques d'autre part.

Parallèlement, au sein de la société civile, une prise de conscience collective commence à se forger aux quatre coins du monde et les cris d'alarme sur la situation climatique se multiplient face aux sécheresses, inondations, incendies et canicules. Ces constats s'accompagnent d'une multiplication d'initiatives portées par la société civile ou par des gouvernements locaux pour y faire face.

Pourtant, à l'échelle mondiale, malgré tous les efforts affichés, les avancées dans les domaines des transitions écologiques restent pour le moins timides et les résultats demeurent insuffisants au regard de la vitesse à laquelle se détériorent les écosystèmes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces retards et ces blocages dans la recherche de pistes de solutions durables.

Tout d'abord, la notion du «développement durable» est souvent galvaudée voire vidée de son véritable sens, particulièrement par les réticents à tout changement de pratiques. Ainsi, l'objectif de durabilité, dans son sens global, a été détourné et a conduit à une inflation de slogans en tout genre faisant le bonheur du monde des « experts » et de « professionnels de communication ».

Face à cette situation, un changement du modèle doit s'opérer dans le cadre de plusieurs transitions écologiques afin d'articuler la place de l'Homme, de l'Animal et de la Nature dans tous les pans de nos activités et nos existences collectives : habitats, déplacements, consommations, alimentation, productions, énergies, eau, ...

Ainsi, cette nouvelle démarche passe nécessairement par un renforcement entre société civile et acteurs académiques pour mettre en échos expériences locales et recherches scientifiques.

Partant de ce besoin et du champs de recherche des éco matériaux qui est le sien, la Société Africaine des Eco-Matériaux (EcoMat-AFRICA) a organisé en juin 2022 une conférence internationale au Sénégal : « 2ème Conférence des Eco-Matériaux en Afrique – CEMA'2022 ».

Qu'il s'agisse des enjeux énergétiques, de l'habitat, de la gestion des déchets ou du développement économique local, les éco matériaux représentent un champ d'expérimentation et de

recherche tout à fait intéressant pour répondre aux défis climatiques et environnementaux. Le rendez-vous de la CEMA a donc constitué une occasion de rencontre entre savoirs de la société civile et acteurs scientifiques.

Sous la forme d'un atelier réunissant universitaires, doctorant-e-s, entreprises, collectivités locales, ministères et des représentant-e-s d'ONG d'Afrique de l'ouest, d'Afrique du Nord et d'Europe, tous les maillons des filières des écomatériaux et des secteurs concernés ont pu confronter leurs expériences.

L'un des enjeux clé de ce secteur, composé largement d'expérimentation techniques localisées, est de faire passer les projets, portés par quelques acteurs sur un territoire limité, à l'échelle. Pour ce faire, le décloisonnement entre disciplines (biologie, mécanique, génie civil, économie, sociologie, ...) et entre secteurs (institutionnels, acteurs économiques, ONG et scientifique).

En vue d'identifier des pistes de coordination pour développer davantage de projets structurants et diffuser l'utilisation des éco-matériaux, l'atelier a notamment permis d'échanger sur les difficultés et les blocages rencontrés sur le terrain, qu'ils soient techniques ou socioéconomiques, et de travailler sur les modes de diffusion des résultats de recherche.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme »

- François Rabelais (1483-1553)



Le rendez-vous de la CEMA a donc constitué une occasion de rencontre entre savoirs de la société civile et acteurs scientifiques.





TÉMOIGNAGE

GENRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN ENJEU DE SOLIDARITÉ

> Groupement d'Appui et de Solidarité (GAS)



Les femmes représentent environ 70% des 1,3 milliards de personnes en situation de pauvreté dans le monde et les crises environnementales qui s'annoncent de plus en plus fréquentes du fait du changement climatique accentuent cette vulnérabilité. Les enjeux de transition écologique, loin d'être des questions purement techniques, reposent sur des transformations sociales et une réduction des inégalités dont les inégalités de genre.

Photos : Photo d'un atelier avec des lycéennes, projet en non-mixité choisi par les élèves aux Lycées Delambre et Montaigne à Amiens / GAS

Le prisme du genre : une clé de lecture pour entreprendre les transitions

L'Agenda 2030 adopté par 193 gouvernements en 2015 fait de la prise en compte du genre une question transversale des 17 objectifs de développement durable et une action spécifique incarnée par l'ODD 5 sur l'égalité et l'autonomisation des femmes. Qu'il s'agisse de questionnements des porteurs et des porteuses de projets ou d'exigence dans les appels à projets, on observe aujourd'hui que le genre est à l'intersection de l'ensemble des projets de solidarité internationale. Environnement, développements socioéconomiques et lutte contre les inégalités : tout est lié.

Les interdépendances entre genre et climat sont d'ailleurs de plus en plus soulignées dans les discours institutionnels et des professionnels de la solidarité internationale. Un travail

a notamment été mené par l'Agence Française de Développement en partenariat avec l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et Sciences Po pour comprendre comment ces enjeux s'articulaient. Cette recherche, basée sur l'analyse des discours des acteurs de la coopération internationale, révèle que c'est la vulnérabilité accrue des femmes face au changement climatique qui constitue le premier pont fait par les acteurs entre genre et lutte contre le changement climatique. La recherche souligne également que l'égalité des genres est posée comme préalable à toute politique de transition climatique et que les femmes constituent des acteurs essentiels à leurs mises en œuvre. De public vulnérable à actrices des politiques et des projets de transition, ces travaux soulignent que la lutte pour l'égalité des genres constitue pour les acteurs de la coopération internationale un levier de transformation en faveur de la justice climatique, grâce à l'autonomisation financière et juridique des femmes notamment.

Néanmoins, l'intégration concrète du genre dans les projets de solidarité internationale pour la transition écologique n'est pas chose facile pour les porteurs et les porteuses de projets qui perçoivent cette dimension comme un travail supplémentaire à fournir. Le renforcement des outils et de la formation apparaissent donc indispensables. Partant du principe que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition essentielle au développement durable l'Agence Française de Développement propose depuis 2021 un MOOC « Genre et développement » afin d'outiller les acteurs et les actrices de la coopération internationale.

Concrètement ça donne quoi ? Témoignage du Groupe d'appui et de solidarité (GAS)

Les démarches pédagogiques d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) peuvent contribuer à changer les regards et faciliter une compréhension liée des enjeux écologiques et de genre. Le Groupe d'appui et de solidarité (GAS), association d'éducation populaire et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) intervenant à Amiens, a fait du genre une question centrale dans ses actions.

Ainsi, lors de ses interventions en milieu scolaire ou auprès du grand public, l'association prend soin

d'utiliser des outils non-discriminants : porteurs de parole, escape game, débat mouvant, photo langage, etc. Partant du constat que les outils pédagogiques sensibilisant au développement durable n'offrent que peu de représentation des inégalités de genre, GAS a fait le choix de les adapter et de concevoir ses propres outils. L'association travaille notamment avec des professionnel-le-s, artistes et personnes premières concernées par les thématiques abordées pour éviter de "parler au nom de" et bénéficier de nouvelles approches. Une illustratrice gabonaise et une artiste clown brésilienne ont ainsi été sollicitées pour questionner le genre dans les contes et concevoir de nouveaux outils.

En plus de la conception et de l'adaptation de ses outils pédagogiques, l'association intègre le genre dans ses pratiques d'animation. Le choix de la non-mixité est notamment fait pour certaines animations afin de permettre l'émergence d'une parole qui ne peut être révélée lors d'animation en mixité. Faire un projet en mixité sous-entend que tout le monde arrive avec le même postulat de départ. Or, dans les projets d'ECSI comme dans les projets d'accès à l'eau, de gestion des déchets ou de transition énergétique des inégalités préexistent et il est indispensable d'en avoir une compréhension en amont en donnant un espace de paroles à toutes et tous.

Parallèlement à ses actions d'ECSI, l'association a travaillé avec son partenaire béninois, l'ONG Racine au renforcement de la prise en compte du genre dans leurs actions. Une étude a été publiée en 2021 identifiant 24 objectifs et des préconisations pour identifier et prévenir les discriminations liées au genre à l'œuvre en interne dans l'organisation, la structure et dans ses projets.

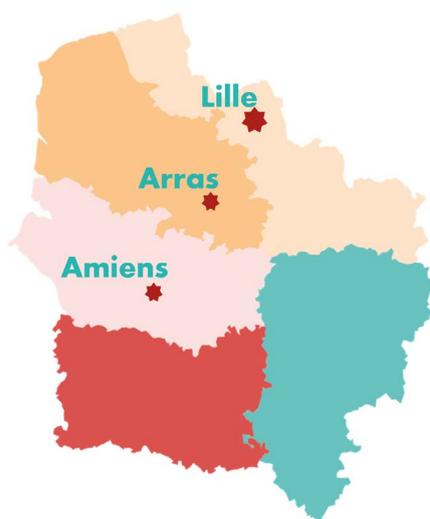
Ressources

Articuler genre et climat, Cogito le magazine de la recherche, n°17 Sciences Po, 12 février 2022

Étude sur l'égalité femmes-hommes à RACINES & préconisations pour une politique genre, Groupement d'appui et de solidarité (GAS), 2020

MOOC Genre et Développement, Agence Française de Développement, Expertise France, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 2021

L'ÉQUIPE S'EST AGRANDIE !



Ouverture d'un bureau à Arras

Formée aux enjeux de la solidarité internationale et de la mobilité des jeunes, **Julie Massez** a rejoint l'équipe de Lianes Coopération en juillet 2022. Son arrivée marque l'ouverture d'un bureau à Arras où elle accompagne les acteurs du Pas-de-Calais dans leurs projets de coopération internationale. Julie coordonne également l'action de Lianes coopération avec l'Ukraine et sur la thématique de la transition écologique dans les bassins miniers.



Contact : j.massez@lianescooperation.org

Développement du bureau d'Amiens



Comme Julie, Claire Ligny a rejoint l'équipe en juillet 2022. Spécialisée dans les mobilités éducatives, elle appuie les activités de Lianes Coopération pour le versant Sud de la région sur deux volets : l'éducation à la citoyenneté et solidarité internationale (ECSI) et la mobilité et l'engagement international des jeunes. Elle coordonne notamment le Festival des Solidarités et représente Lianes coopération au sein de la plateforme Ready to Move. Enfin, elle accompagne les acteurs éducatifs et organisations de jeunesse picardes.

Contact : c.ligny@lianescooperation.org

Renforcement des coopérations avec l'Amérique latine et dans le domaine du développement agricole

Paula Andréa Sanchez est étudiante en master Développement local et économie solidaire à l'Université de Valenciennes. Elle a rejoint l'équipe de Lianes en septembre 2022 dans le cadre d'un contrat en alternance. Elle appuie le pôle Coopération internationale sur les dynamiques liées à la coopération avec l'Amérique Latine et dans le domaine du développement agricole.



Contact : p.sanchez@lianescooperation.org

LANCEMENT DE LA BOURSE DES PARTENARIATS !

Lianes Coopération accompagne les acteurs des Hauts-de-France dans leurs projets de coopération et de solidarité internationale. Pour se faire, le réseau propose en complément de l'Annuaire des acteurs, un nouvel outil facilitant la rencontre entre acteurs : la bourse des partenariats !

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'une plateforme facilitant la rencontre entre des besoins et des expertises au sein du réseau. Concrètement, la Bourse des partenariats permet de mettre à disposition une compétence ou de diffuser une demande d'appui.

A qui est destiné cet outil ? La plateforme est à destination :

- des acteurs de la coopération internationale qui souhaitent renforcer leur projet et monter en compétence ;
- des professionnels qui souhaitent mettre à disposition leur expertise ou leurs services pour contribuer à des projets de solidarité internationale soit en répondant aux demandes déjà en ligne, soit en publiant une offre.

Comment y accéder ? La publication d'une offre ou d'une demande nécessite l'inscription gratuite à l'Annuaire des acteurs de Lianes Coopération.



Déposez vos offres et vos demandes sur notre site lianescooperation.org

PROGRAMME RECITAL ODD



Photo : Séminaire RECITAL, mai 2022 / CIRMA

Le dispositif RECITAL-ODD, à l'œuvre dans les Hauts-de-France et dans 10 autres régions de France, a permis depuis 2020 de financer et d'accompagner des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) sur l'ensemble de la Région.

En mai dernier, le programme est entré dans sa deuxième phase et deux fonds ont été lancés : le fonds RECITAL, pour accompagner et financer des actions d'ECSI émergentes, et le fonds SONATE, à destination d'actions de plus long terme portées par des structures d'ECSI expérimentées.

Suite au jury qui s'est tenu en juillet dernier, 12 associations sont lauréates pour l'année 2022.



Les projets soutenus sont à retrouver sur lianescooperation.org, rubrique Panorama des projets

L'expertise des Hauts-de-France
au service du développement international

EXPLOR

EXPLOR - EXPertise LOcale et Réseau de l'international - est un nouveau dispositif d'appui aux projets de coopération internationale et de développement.

Programme de mobilité des professionnels pour des missions courtes d'expertise à l'étranger, au service de projets de solidarité internationale : diagnostics, formations, installations d'infrastructures ou évaluations de projet .

Plus d'informations sur : lianescooperation.org

